**TOULON** 

## <u></u>

## Organisme de formation

## **UFCV**

18 rue Catherine Ségurane – 06300 NICE

Tél. 04 83 76 09 82

Contact : Isabelle RODRIGUE formationpro-paca@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret: 775 685 621 00 812



## Lieu de la formation

### **UFCV**

12 rue de Chabannes 83000 TOULON

Tél: 04 83 76 09 82 formationpro-paca@ufcv.fr

## Descriptif de la formation

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (CPJEPS) spécialité "animateur", mention "animateur d'activités et de vie quotidienne", Cours par correspondance : non

Utilisation du multimédia : oui, Formation ouverte à distance : partielle

Diplôme d'Etat : arrêté du 26 février 2019

Niveau visé: 3

Domaines métiers: NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs Domaine de formation: 44067, Autorité de certification: Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques sports.gouv.fr ROME: G1202, G1203, K1206 Code Certif Info: 106401 Code RNCP: 32369 du 26/02/2019 Code CPF: 311047

# Calendrier de la formation (parcours complet)

Date de début : 18/11/2024 Date de fin : 19/09/2025.

▶ Enseignement théorique : 735 heures soit 35 heures par semaine

► Stage en entreprise/chez l'employeur : 525 heures minimum soit 35 heures par semaine.

Durée totale de la formation : 1260 heures.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Formation en alternance à temps plein en continu.

□ Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

## Engagement qualité des formations

▶ Certification Qualiopi n°2011\_CN\_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

## ► Référencement DataDock

□ Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site <a href="https://formation-professionnelle.ufcv.fr">https://formation-professionnelle.ufcv.fr</a>

Cette action de formation bénéficie d'un cofinancement de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Union européenne







- Satisfaire aux épreuves d'admission.
- La maîtrise de l'écriture et de la lecture est vivement conseillée
- Etre possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.
- Avoir 16 ans minimum.



Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

## Onditions d'admission - Sélections

▶ Dates : Epreuves écrites et pratiques le 24/10/2024 - oral de motivation le 25/10/2024.

Lieu: au centre de formation

▶ Positionnement et individualisation des parcours de formation: 19, 20 et 21 novembre 2024 en fonction des équivalences ou allégements/renforcements déterminés lors de cette phase).

## Coûts

7 350 € Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <a href="https://formation-professionnelle.ufcv.fr">https://formation-professionnelle.ufcv.fr</a>

## Objectifs et contenus de la formation

## Objectifs:

UC1 : Se situer dans sa structure, contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure, communiquer dans et pour sa structure,

UC2 : Accueillir les publics encadrés, aménager des temps, des espaces dans un cadre sécurisant, encadrer les temps de vie quotidienne en assurant la sécurité du public,

UC3 : Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure, concevoir et évaluer des activités,

UC4 : Conduire des activités dans plusieurs domaines, encadrer un groupe en activité, évaluer son activité.

## Contenus:

- Connaissance des publics
- Environnement social de l'animation
- Méthodologie de projets
- Organisation et mise en place d'animations
- Domaines d'activités : expression, activités scientifiques, activités physiques et sportives
- Réglementation,
- Gestion d'un groupe

# Retrait des dossiers de candidature et informations collectives

▶ Retrait des dossiers directement sur notre site internet www.formation-professionnelle.ufcv.fr

► Clôture des inscriptions : 21/10/2024

## Informations collectives :

- 18/07/2024, 02/08/2024, 04/09/2024, 18/09/2024, 02/10/2024, 16/10/2024 à 10h00 à UFCV Toulon





## Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

## L'action de formation dispose :

- de salles de formation équipées de chaises, de tables et de tableaux ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'un vidéoprojecteur et d'un système de son amplifié pour regarder et/ou écouter des diaporamas, des films (une partie étant des productions interne à l'UFCV) et des podcasts.

▶Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation. Une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés sont utilisés au cours de la formation.

De même, au moins une visite en milieu professionnel et deux rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'UFCV.

## Formation ouverte et à distance (sous réserve)

Une partie des séquences de formation pourront être accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'UFCV (solution Tree-Learning). La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

## Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé.

Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allégements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Direction Régionale Académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). Au cours de la formation ce livret d'évaluation est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

▶ Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

## 👼 Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

Certification partielle. Les blocs de compétence certifiés et validés par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier les blocs manquants en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.



## Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent titulaire d'un niveau de formation supérieur (4 voire 5). De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ du diplôme visé et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.







## MENTION ▶ Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne

## SITE

## ► TOULON

## Planning de la formation

Sous réserve de modifications

Nov 2024	Déc 2024	Janvier	2025	Février	2025	Mars	2025	Avril	2025	Mai	2025	Juin	2025	Juillet	2025	Aout	2025	Sept	2025
1-nov.	1-déc.	1-janv.		1-févr.		1-mars		1-avr.	С	1-mai		1-juin		1-juil.	С	1-août	E	1-sept.	С
2-nov.	2-déc. C	2-janv.	IF	2-févr.		2-mars		2-avr.	Е	2-mai	IF	2-juin	С	2-juil.	Е	2-août		2-sept.	С
3-nov.	3-déc. C	3-janv.	IF	3-févr.	С	3-mars	С	3-avr.	E	3-mai		3-juin	С	3-juil.	С	3-août		3-sept.	E
4-nov.	4-déc. C	4-janv.		4-févr.	С	4-mars	С	4-avr.	Е	4-mai		4-juin	E	4-juil.	С	4-août	E	4-sept.	С
5-nov.	5-déc. C	5-janv.		5-févr.	E	5-mars	E	5-avr.		5-mai	IF	5-juin	С	5-juil.		5-août	E	5-sept.	С
6-nov.	6-déc. C3	6-janv.	С	6-févr.	E	6-mars	С	6-avr.		6-mai		6-juin	C3	6-juil.		6-août	E	6-sept.	
7-nov.	7-déc.	7-janv.	С	7-févr.	С	7-mars	C3	7-avr.	Е	7-mai	IF	7-juin		7-juil.	Е	7-août	Е	7-sept.	
8-nov.	8-déc.	8-janv.	Е	8-févr.		8-mars		8-avr.	Е	8-mai		8-juin		8-juil.	Е	8-août	Е	8-sept.	С
9-nov.	9-déc. C	9-janv.	С	9-févr.		9-mars		9-avr.	Е	9-mai	IF	9-juin		9-juil.	Е	9-août		9-sept.	С
10-nov.	10-déc. C	10-janv.	С	10-févr.	E	10-mars	С	10-avr.	Е	10-mai		10-juin	С	10-juil.	E	10-août		10-sept.	E
11-nov.	11-déc. C	11-janv.		11-févr.	E	11-mars	С	11-avr.	Е	11-mai		11-juin	E	11-juil.	Е	11-août	С	11-sept.	С
12-nov.	12-déc. C	12-janv.		12-févr.	E	12-mars	E	12-avr.		12-mai	-	12-juin	С	12-juil.		12-août	С	12-sept.	С
13-nov.	13-déc. C3	13-janv.	С	13-févr.	E	13-mars	С	13-avr.		13-mai	С	13-juin	С	13-juil.		13-août	C	13-sept.	
14-nov.	14-déc.	14-janv.	С	14-févr.	E	14-mars	C4	14-avr.	Е	14-mai 15-mai		14-juin 15-juin		14-juil. 15-juil.	Е	14-août 15-août	C	14-sept. 15-sept.	С
15-nov.	15-déc.	15-janv.	E	15-févr.		15-mars		15-avr.	Е	16-mai	C3	16-juin	С	16-juil.	E	16-août		16-sept.	С
16-nov.	16-déc. C	16-janv.	С	16-févr.		16-mars		16-avr.	E	17-mai	CS	17-juin	E	17-juil.	E	17-août		17-sept.	E
17-nov.	17-déc. C	17-janv.	C3	17-févr.	E	17-mars	С	17-avr.	Е	18-mai		18-juin	E	18-juil.	E	18-août	F	18-sept.	С
18-nov. C4	18-déc. E	18-janv.		18-févr.	E	18-mars	С	18-avr.	E	19-mai	С	19-juin	С	19-juil.		19-août	F	19-sept.	C3
19-nov. C	19-déc. C	19-janv.		19-févr.	E	19-mars	E	19-avr.		20-mai		20-juin	-	20-juil.		20-août	IF .	20-sept.	
20-nov. C	20-déc. C	20-janv.	С	20-févr.	E	20-mars	С	20-avr.		21-mai		21-juin		21-juil.	Е	21-août	F	21-sept.	
21-nov. C	21-déc.	21-janv.	С	21-févr.	E	21-mars	C3	21-avr.		22-mai	С	22-juin		22-juil.	Е	22-août	IF	22-sept.	
22-nov. C	22-déc.	22-janv.	E	22-févr.		22-mars	3	22-avr.	С	23-mai	C3	23-juin		23-juil.	Е	23-août		23-sept.	
23-nov.	23-déc. IF	23-janv.	С	23-févr.		23-mars		23-avr.	Е	24-mai		24-juin	Е	24-juil.	Е	24-août		24-sept.	
24-nov.	24-déc. IF	24-janv.	С	24-févr.	С	24-mars	С	24-avr.	С	25-mai		25-juin	Е	25-juil.	Е	25-août	IF	25-sept.	
25-nov. C	25-déc.	25-janv.		25-févr.	С	25-mars	С	25-avr.	С	26-mai	С	26-juin	С	26-juil.		26-août	IF	26-sept.	
26-nov. C	26-déc. IF	26-janv.		26-févr.	E	26-mars	E	26-avr.		27-mai	С	27-juin	С	27-juil.		27-août	IF	27-sept.	
27-nov. C	27-déc. IF	27-janv.	С	27-févr.	С	27-mars	С	27-avr.		28-mai	Е	28-juin		28-juil.	Е	28-août	IF	28-sept.	
28-nov. C	28-déc.	28-janv.	С	28-févr.	С	28-mars	C3	28-avr.	С	29-mai		29-juin		29-juil.	Е	29-août	IF	29-sept.	
29-nov. C4	29-déc.	29-janv.	E			29-mars		29-avr.	С	30-mai	E	30-juin	С	30-juil.	Е	30-août		30-sept.	
30-nov.	30-déc. IF	30-janv.	С	_]		30-mars		30-avr.	Е	31-mai				31-juil.	Е	31-août			
	31-déc. IF	31-janv.	C3			31-mars	С					-						•	



C 90 E 7

C 104 E 28

C 49 E 91

C 104 E 28

C 42 E 105

C 62 E 28

C 21 E 133

C 28 E 42

C 80 E 21







## MENTION ▶ Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne

SITE TOULON

vacances scolaires

C centre (09h-13h/14h-17h)

C3 centre (09h-12h)

C4 centre (09h-13h)

E entreprise

IF fermeture

jours fériés





## **DOSSIER DE GANDIDATURE**

# DIPLOMES DE L'ANIMATION CPJEPS ANNEE 2024-2025 TOULON

formation-professionnelle.ufcv.fr

Dossier à retourner complet à l'Ufcv, avec les pièces à fournir avant le : 21/10/2024

\* Cocher la case correspondante \*\* Écrire en CAPITALES

Photo d'identité récente

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté

Session CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE Diplôme ou **ET DU SPORT** Titre professionnel: Lieu: TOULON - LA GARDE Parcours complet Parcours partiel : renseigner les UC souhaitées :..... Identité Madame \*Monsieur \*\* NOM de Naissance \*\* Prénom \*\* NOM marital \*\* Adresse Code postal \*\* Ville Téléphone mobile Téléphone fixe Adresse mail obligatoire Date de Lieu + N° de naissance département Nationalité NOM et N° de téléphone mobile de la personne à contacter en cas d'urgence

Non []

N° de sécurité sociale (cpam obligation d'être immatriculé.e en son nom propre)

\* Le candidat est un mineur non émancipé ? Oui []

\* Cocher la case correspondante \*\* Écrire en CAPITALES

Parcours de formation	
Parcours dans l'animation	
* □BAFA * □ BAFD * □	CQP Animateur périscolaire
* □CQP Animateur Loisirs Sportifs * □	CPjeps mention :
* □BAPAAT, option:*	BPjeps mention :
* DBEATEP ou BEES, spécialité :	
* DEjeps, mention :	DESjeps mention :
* □Validation partielle, diplôme et mention :	
* UC validées : * ☐ UC1  * ☐ UC2	* □ UC3
Titre ou diplôme de secourisme	
* ☐ Psc1/AFPS * ☐ autre, (préciser) :	
Parcours scolaire	
* ☐ Brevet des collèges * [	CAP, spécialité
* BEP, spécialité : * [	BAC, spécialité
* Etudes supérieures (diplôme le plus élevé de la spécialité) :	
Situation au regard de l'emploi	
Vous exercez actuellement une activité salariée en qualité de	e (indiquez votre profession) :
* 🗖 en CDD (indiquez les dates de début et de fin de votre contrat d	e travail) du
* ☐ en contrat d'apprentissage	o davan) da
* ☐ en CDI  **Nom et adresse de votre employeur :	
Représenté par ** (nom, prénom et fonction au sein de la structure) :	
Situation(s) particulière(s)	
* ☐ Vous êtes demandeur d'emploi : inscrivez votre numéro d'ident Emploi: N° date :	tifiant et la date de votre dernière inscription à Pôle
* ☐ Vous avez moins de 26 ans et vous êtes suivi.e par la Mission	Locale de :
* ☐Vous êtes bénéficiaire du Rsa et vous êtes suivi.e par :	
<ul> <li>Vous détenez la reconnaissance de travailleur handicapé (join</li> </ul>	dre l'avis médical à suivre la formation en alternance)
Au titre de cette reconnaissance, percevez-vous l'AAH?	∗ □ OUI * □ NON

Plan de financemo	ent de la formation	
part, stipulant d'orientation ta	le montant de la prise e	part d'un tiers (employeur, Opco) joindre une attestation signée de sa en charge. Pour les demandeurs d'emploi joindre obligatoirement la fiche er votre Conseiller en Evolution Professionnelle (Pôle Emploi, Mission mploi, PLIE).
*	s d'autres pistes ? Si oui	lesquelles et quelles ont été vos démarches ?
Structure de form	nation en milieu profes	ssionnel
Nom :		
Coordonnées (ad	dresse complète et téléph	none):
,	,	,
Représentée par	r (Nom, prénom et fonction d	dans la structure) :
Tuteur pressenti	(nom, prénom, diplôme et fe	onction dans la structure) :
maître d'appren	tissage. Ce dernier doit	otre alternance vous devez être accompagné par un tuteur ou un soit posséder une grande expérience dans le domaine professionnel du eniveau au moins équivalent au diplôme auquel vous vous inscrivez.
Si vous ne po	essédez pas de structure	d'alternance, quelles sont vos pistes de recherche?
Autorisations		
6.1. du Règlement (UI lesquelles vous bénéfic d'une action de format exemple, (liste non ext Conformément à la règ d'en demander l'efface applicable auprès du communication@ufcv.f Notre politique en ma professionnelle.ufcv.fr J'autorise l'Ufcv à utilis de mon dossier. * O DROIT A L'IMAGE J'autorise l'Ufcv à utilis	E) 2016/679 et de la loi n°7 ciez d'un droit d'accès et de tion professionnelle telle que haustive): l'administration de glementation en vigueur, vou ement, de vous opposer à le DPO / Direction de la confir atière de confidentialité est ser mes NOMS, adresse, nu ui * Non ser les photographies sur les rnal d'information, brochures	tions recueillies font l'objet d'un traitement informatique sur le fondement de l'article 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, pour e rectification. La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution e prévue à l'article L. 6313-1 du Code du travail, elles sont nécessaires pour, par le votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur. Les disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données, ainsi que de celui ur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est numeration, 140 avenue Jean Lolive Bâtiment C3-Lavoisier 93500 Pantin et/ou décrite dans la rubrique "Politique de confidentialité" sur notre site formationméros de téléphone et courriel à d'autres fins que celui de la gestion administrative squelles j'apparais dans les supports d'information et de promotion des activités de s, affiches, Cd-Rom, sites officiels Ufcv et toute autre publication que l'Ufcv estimera
Engagement		
« Je certifie exacts en l'état les Conditio des usages numériqu https://formation-professionne	et complets les renseign ns générales de vente d ues à destination des bér elle.ufcv.fr).	n ou vente de ces données à des tiers. nements me concernant. Et je reconnais avoir pris connaissance et accepté e l'Ufcv pour son activité de formation professionnelle ainsi que la Charte néficiaires des actions de l'Ufcv » (documents consultables et téléchargeables depuis le site
Fait à	, le	« lu et approuvé ». Signature

Détail des pièces					
C*	Le présent dossier de candidature				
C*	Une copie recto-verso de votre pièce d'identité	O			
·O	Une copie-recto de votre carte vitale et de votre attestation sécurité sociale	O			
C*	Pour les demandeurs d'emploi la fiche d'orientation tamponnée et signée Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi, Conseil Départemental	O			
<b>C</b> *	Pour les autres situations au regard de l'emploi : le(s) justificatif(s) de votre plan de financement	•			
<b>C</b> *	L'attestation de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense pour les personnes de moins de 25 ans et de nationalité française.	0			
<b>O</b> *	La copie de(s) diplôme(s) et/ou brevet(s).	O			
C*	L'attestation de moralité à compléter (formulaire ci-joint)	O			
C*	Votre curriculum-vitae détaillé avec vos activités professionnelles et/ou bénévoles	0			
C*	Une lettre exposant vos motivations pour suivre cette formation	•			
C*	Un certificat médical de non contre-indications à la pratique des activités physiques et sportives	•			
C*	L'autorisation parentale pour les mineurs non émancipés (formulaire ci-joint)	0			
C*		•			

**RAPPEL**: La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle. Elles sont nécessaires, par exemple, pour l'administration de votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur.

## Renseignements et démarches

dossier complet à par courrier à : Ufcv

2 A, rue du Monastère 13004 Marseille 04.83.76.09.82

OU par courriel au :

formationpro-paca@ufcv.fr

important : veuillez noter que les convocations et les résultats aux tests d'entrée ne sont envoyés que par email.

Partie réservée à l'Ufcv						
Stagiaire	Financement					
N° inscription :	N° de tiers 1 :					
N° stagiaire :	N° de tiers 2 :					
N° de tiers :	Exigences préalables à l'entrée en formation vérifiées le					

# VERIFICATION DE LA MORALITE DES PERSONNES ENCADRANT LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) »

1 / S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agrée au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus »

- ♦ Des atteintes à la personne ;
- ♦ Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;
- ♦ De la mise en danger de la personne ;
- ♦ Des atteintes aux libertés de la personne ;
- ♦ Des atteintes à la dignité de la personne ;

2 / S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF).

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2 (via l'application de télé déclaration d'ACM). Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs.

NB : la démarche d'effacement du casier est une démarche personnelle, donc veuillez bien vérifier personnellement que votre casier est vierge

Si vous avez été condamné pénalement même très antérieurement, vous avez la possibilité d'effectuer une demande d'effacement des inscriptions sur le bulletin n°2 du casier judiciaire, via le site du Ministère de la justice et des libertés : https://teleservices.justice.gouv.fr

L'effacement du bulletin n°2 emporte automatiquement l'effacement du bulletin n°3 et des interdictions, déchéances ou incapacités résultant de la condamnation.

Signature:





## **AUTORISATION PARENTALE**

(Concerne uniquement les jeunes de moins de 18 ans non émancipés)

## L'organisme de formation

## Délégation régionale de l'Union Française des Centres de Vacances et de loisirs dit UFCV

Au 2A rue du Monastère - 13004 Marseille.

Signature du père, de la mère ou du représentant légal :

Représentée par Monsieur Frédéric DANESI en sa qualité de responsable régional activité formation professionnelle,

N° de SIRET: 775 685 621 01 422

Déclaration d'activité auprès du Préfet Région IDF sous le n° 11750896975.

Information	ns du stagiaire
Je soussigné, Monsieur □, Madame □,	
N° téléphone	
Agissant en qualité de : père $\square$ , mère $\square$ , représe	ntant légal □,
Autorise Monsieur □, Madame □	
Né (e ) le// à	Département :
	Pays :
A participer à l'ensemble des contenus de la form  Date de la formation  Lieu de la formation	
Fait à	le/